

Flash Infos



RECENSEMENT
de la population 2024



Recrutement de deux agents recenseurs

Le recensement général de la population se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2024** sur toute la commune de Tourriers. A cet effet, la mairie souhaite recruter **deux agents recenseurs**.

1 - **LE PLANNING DE L'AGENT RECENSEUR**

- Début janvier : environ 5 jours de travail comportant **2 séances de formations obligatoires** et entre ses séances, le repérage des adresses à recenser (de l'ordre de 180 logements par agent).
- Du 18 janvier 2024 jusqu'à la fin de la collecte : disponibilité quotidienne y compris le samedi et pas de congé pendant toute la durée de la collecte.

2 - **LES MISSIONS**

- Effectuer une tournée de reconnaissance
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet
- Suivre l'avancement de la collecte (réponses par internet) et récupérer les questionnaires papier
- Relancer, avec l'aide du coordinateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

3 - **LE PROFIL RECHERCHÉ**

- Disposer d'un véhicule pour se déplacer et posséder un téléphone portable
- Bonne connaissance géographique de la commune
- Bonnes capacités relationnelles, ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais
- Discrétion et confidentialité pour respecter le secret des informations récoltées
- Persévérance, forte disponibilité : en journée et en soirée, du lundi au samedi.
- Rémunération forfaitaire liée à la dotation versée par l'état.

4 - **CANDIDATURE**

Nous recherchons des candidats de tout profil (étudiant de 18 ans et plus, demandeur d'emploi, salarié à la recherche d'un complément d'activité, retraité...) Si vous êtes intéressé, merci de faire parvenir vos CV et lettre de motivation avant le 10 novembre 2023 à la Mairie de Tourriers ou par mail à l'adresse mairie@tourriers.fr

Local commercial à louer à usage de Bar-Restaurant



La commune de Tourriers recherche toujours un candidat pour l'exploitation de son Bar-Restaurant.

Un bail commercial sera conclu avec la commune, propriétaire des locaux. La licence IV est mise à disposition par la commune.

Description : Local commercial d'une superficie de 90 m², appartement à l'étage de type T4 de 90 m² (3 chambres, 1 salle de bain, 1wc, 1 bureau).

Montant mensuel du loyer : 600 € H.T. (récupération de TVA)

Le candidat devra fournir le matériel de cuisine et le mobilier en fonction du projet qu'il propose. La hotte, la plonge inox ainsi que le comptoir de bar sont fournis.

Dossier de candidature à remettre : références, descriptions du projet (proposition commerciale, communication / développement, aménagements, approche financière / gestion), moyens, garanties, permis d'exploitation.

Si vous connaissez des personnes souhaitant candidater merci de faire passer l'information. Réponse attendue au plus tard fin novembre.

→ Renseignement, candidature : **Mairie ☎ 05 45 20 62 42** ou par ✉ mairie@tourriers.fr

Les travaux au Lavoir du Gardoire



En partenariat avec l'association Tourriers Patrimoine, les abords du Lavoir du Gardoire ont été réaménagés.

A cet effet, la commune a mandaté une entreprise afin d'effectuer le raccordement du réseau d'eau pluvial ainsi que de l'enrobé.

La descente du Lavoir a été faite en béton lavé et les abords enherbés seront finalisés par Tourriers Patrimoine.

L'association envisage de mettre une table de pique-nique afin d'embellir ce site.

Du pain pour le Téléthon



Le samedi 2 décembre, de 9h00 à 18h00, l'association « Tourriers Patrimoine » rallumera le four à pain de Fenêtre afin de confectionner du pain au profit du Téléthon.

L'intégralité de la recette sera reversée au Téléthon. **Venez nombreux.**

@ Jean-Paul Michelot

Cérémonie Commémorative du 11 novembre



La Municipalité a le plaisir de vous inviter à la cérémonie commémorative, qui aura lieu **le samedi 11 novembre 2023 à 11h00, au Monument aux Morts** situé sur le parking de la salle polyvalente.

A l'issue, vous serez conviés en salle du Conseil Municipal pour le traditionnel verre de l'amitié. Par avance, la Municipalité vous remercie de votre présence.